

FINANCE - PAIE ET CHARGES SOCIALES

Objectifs : Acquérir les techniques et méthodes de calcul de la paie. Savoir calculer : les principaux éléments pouvant impactés le salaire brut : primes, absences, congés payés...les cotisations sociales. Établir toute paie de salarié non cadre (hors réintégration des IJSS) ainsi que les paies simples de salarié cadre.

Public concerné/Prérequis : Assistante/Gestionnaire paie. Aucune connaissance particulière.

Durée : 3 Jours (21 heures)

Moyens et méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques. Ceux-ci permettront l'évaluation de la formation par rapport aux objectifs.

Suivi et évaluation : Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles 15 jours avant la formation.

CONTENU

1. Identifier les différentes parties du bulletin de paie

- Sa conception.
- Ses mentions obligatoires, ses mentions interdites.
- Sa valeur juridique.

2. Répertoire les différentes composantes de la rémunération

- Connaître le principe de mensualisation du salaire.
- Identifier les principales primes et indemnités : dissocier le légal du conventionnel, les éléments soumis et non soumis.
- Veiller au respect du SMIC, des salaires minima conventionnels.
- Comprendre le principe des avantages en nature.

3 Établir un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales obligatoires

- Les proratas de plafond.
- Les différentes tranches, les bases.
- Les cotisations Urssaf, chômage, retraite complémentaire, ...

4 Gérer les absences en paie

- Calculer les retenues pour absence selon les différentes méthodes :
- Jours ouvrés ; ouvrables ; calendaires.
- Approfondir les règles propres aux congés payés :
- Incidence des absences sur l'acquisition ;
- Les congés de fractionnement ;
- Éléments de salaire à prendre en compte dans l'indemnisation ;
- (1/10e ou maintien).
- Indemniser la maladie, accident de travail, maternité :
- Le calcul des IJSS ;
- Le mécanisme de la subrogation.

5 Établir un bulletin de paie de solde de tout compte

- Connaître le régime fiscal et social des indemnités.
- Lister et calculer les indemnités spécifiques à verser en cas de rupture.
- Fournir les documents liés au départ.